



COMMUNE DE BURLATS



SPL EAUX DE CASTRES BURLATS

Régie municipale non assujettie à la TVA
Délibération Conseil Municipal du 28 octobre 2019

TARIF DU M3 D'EAU POTABLE APPLICABLE AU 1er NOVEMBRE 2019

(Factures émises à compter du 1er novembre 2019)

	Abonnement annuel	Prix du m3
DISTRIBUTION DE L'EAU		
Abonnement annuel	14,60	
Consommation de 0 à 20 m3		0,00
Consommation eau au-delà de 20 m3		1,9500
Agence de l'eau - Préservation des ressources en eau		0,1328
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES		
Collecte et traitement		0,8018
ORGANISMES PUBLICS		
Agence de l'eau - Redevance sur la pollution domestique		0,3300
Agence de l'eau - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		0,2500
TOTAUX	Abonnement annuel	
	14,60	
	Prix du m3 d'eau avec assainissement	3,4646
	Prix du m3 d'eau sans assainissement	2,4128

GESTION CLIENTELE - DIVERS	Tarif
Frais de mise en service du branchement	
- Sans déplacement	30,00
- Avec déplacement	60,00